2007-04300/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Une publication de prestige témoignant de deux décennies d'art public au Québec

Montréal, le 3 juin 2004 – Le sous-ministre à la Culture et aux Communications, M. Harold Mailhot, a procédé aujourd'hui au lancement de la publication *Vingt ans d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement 1981-2001*, qui fait le bilan de deux décennies d'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement. La parution de cet ouvrage a été soulignée par de nombreux artistes, architectes, partenaires gouvernementaux et propriétaires qui ont contribué à l'application de la Politique au fil des ans.

Vingt ans d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement 1981-2001, paru aux Publications du Québec, comprend un historique et des témoignages, des textes d'analyse et des mises en perspective par une douzaine de collaborateurs qui témoignent de la portée et de l'influence de cette politique gouvernementale au Québec. Près de 80 photographies illustrent de façon éloquente le caractère intimiste ou monumental des œuvres sélectionnées et la créativité des artistes de toutes les régions du Québec dans leurs recherches formelles et dans la variété des techniques utilisées : sculptures, peintures, photographies, tapisseries, verrières, etc.

Rappelons qu'en 1981, la gestion de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, familièrement appelée « Politique du 1 % », a été confiée au ministère de la Culture et des Communications. C'est toutefois depuis 1961 que le gouvernement du Québec respecte le principe consistant à consacrer un pourcentage des coûts de construction à l'embellissement des édifices publics. Depuis 1981, la Politique s'est étendue aux réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux et depuis 1996, aux organismes propriétaires de bâtiments à vocation publique, bénéficiant du soutien financier de l'État. Une nouvelle disposition est aussi venue permettre d'instaurer l'acquisition d'une œuvre déjà réalisée.

La liste complète des œuvres et de leur emplacement est maintenant disponible dans le site Web du ministère de la Culture et des Communications à l'adresse : www.mcc.gouv.qc.ca. Ce nouvel outil de référence permettra de mieux faire connaître l'art public en donnant accès à cette fabuleuse collection.

Aujourd'hui, cette collection d'art public comprend plus de 2 400 œuvres d'art créées par plus de 800 artistes. Ces œuvres, qui ont nécessité des investissements de 65 M$, ornent des édifices administratifs, des établissements d'enseignement, des centres hospitaliers, des CLSC, des palais de justice, des bibliothèques, des salles de spectacles et maints autres édifices gouvernementaux et publics.

On peut se procurer *Vingt ans d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement 1981-2001,* dans les principales librairies du Québec, au coût de 24,95 $.

Source :

Maryse Riel
Direction générale des communications
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : (514) 873-4868

Renseignements :

Suzanne Bernier
Service de l'intégration des arts à l'architecture
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2323, poste 7054

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007